DEPARTEMENT DE LA DORDOGNE

ARRONDISSEMENT DE SARLAT

MAIRIE DE TERRASSON-LAVILLEDIEU
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE ORDINAIRE DU 05 JUIN 2026

L'an deux mil vingt-six et le cinq du mois de juin à onze heures, le Conseil Municipal de TERRASSON-LAVILLEDIEU (Dordogne) s'est réuni au lieu habituel de ses séances, à l'Hôtel de Ville, Salle du Conseil, sous la Présidence de Monsieur BOUSQUET Jean, Maire.

N° 2026-71

ETAIENT PRÉSENTS : M. BOUSQUET - Mme LIARSOU - M. VERGNE – Mme DAUBISSE-BOYER – M. CHAVEROCHE – Mme DUPUY – M. BEAUDRY – Mme MATHIEU-BROIZAT – Mme VERDIER - Mme BOSLIMON – Mme LAGASSE - Mme FAYE – M. SISCARD – Mme DUMONT – Mme BOUYSSOU – M. JAUBERT – Mme PORTE - M. GAUTHIER S. – M. SAINT-JAL - M. KAPUSUZ – Mme HINET – M. BOURNAZEL – M. LAROUQUIE

❖❖❖❖❖❖❖❖❖❖❖❖❖❖❖❖❖❖❖❖

ABSENTS EXCUSÉS REPRÉSENTÉS :

M. COSTI	Pouvoir à M. BEAUDRY
M. GAUTHIER F	Pouvoir à Mme PORTE
Mme MANIERE	Pouvoir à M. VERGNE
M. BRUN	Pouvoir à Mme FAYE
M. DOGRU	Pouvoir à Mme LIARSOU
M. DAUX	Pouvoir à M. BOURNAZEL

❖❖❖❖❖❖❖❖❖❖❖❖❖❖❖❖❖❖❖❖

OBJET : Désignation d'un représentant suppléant auprès du Syndicat Mixte pour la création, l'aménagement et la gestion de l'aérodrome Brive-Souillac

Nombre de Membres composant le Conseil
29

Présents à la séance
23

Date de la convocation
28 Mai 2026

Secrétaire de séance
Mme PORTE

Dans le cadre de ses compétences et de sa participation aux structures de coopération intercommunale, la Commune est amenée à désigner ses représentants au sein de différents organismes extérieurs.

Ces désignations permettent d'assurer la représentation effective de la collectivité dans les instances décisionnelles ou consultatives de ces structures.

Compte-tenu de la démission de son mandat de conseillère municipale de Mme REY Delphine, la Commune doit désigner un nouveau délégué suppléant au Syndicat Mixte pour la création, l'aménagement et la gestion de l'aérodrome Brive-Souillac.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de désigner Mr Roger LAROUQUIE.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20261006-28-05102026-DE
Date de télétransmission : 06/10/2026
Date de réception préfecture : 06/10/2026

AR Prefecture
024-212405476-20260605-2026_71-DE
Reçu le 11/06/2026

Suite de la délibération n° 2026-71

Accepte la désignation de Mr Roger LAROUQUIE comme suppléant au Syndicat Mixte pour la création, l'aménagement et la gestion de l'aérodrome Brive-Souillac.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Ont signé les Membres présents,
Pour copie certifiée conforme,

MAIRIE de TERRASSON-LAVILLEDIEU
Dordogne

Le Maire,

Jean BOUSQUET

Secrétaire de séance

Stéphanie PORTE

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20261006-28-05102026-DE
Date de télétransmission : 06/10/2026
Date de réception préfecture : 06/10/2026

AR Prefecture

024-212405476-20260605-2026_71-DE
Reçu le 11/06/2026